

Les conférences Franco-Valaisannes de Paris en 1810 et le passage du général Berthier en Valais en 1810-1811*

CHAPITRE VI

L'audience de l'Empereur. Le retour en Valais

Effectivement nos députés désespéraient d'être jamais reçus par l'empereur, lorsque brusquement, le 3 février, l'on finit par les appeler à l'audience ; « comme on lance une bombe » ajoute de Rivaz, que nous allons suivre avec ses collègues chez Napoléon :

« Nous étions, comme à l'ordinaire, à végéter dans l'attente, lorsque le 3 février, à neuf heures un quart du matin, arriva une lettre du comte de Ségur... grand maître des cérémonies, portant que d'après les ordres de l'empereur nous devions nous rendre aux Tuileries à onze heures et demie pour avoir audience à midi. Il fallut se dépêcher bien vite pour se raser, peigner, habiller, avoir des voitures, un second domestique, etc.

« Enfin à onze heures et demie, et quelques minutes, nous arrivâmes au château, où le Suisse en entrant nous annonça qu'on avait déjà demandé après nous. Le grand maître nous aborda et nous dit que nous serions introduits après le Corps diplomatique, et ainsi fut fait. »

Nos députés étaient accompagnés de M. Derville-Malécharde, qui les avait instruits, au préalable, du protocole à observer. Ils firent donc une révérence en entrant, une à moitié distance, et la troisième à quatre pas à peu près de l'empereur. Et de Rivaz continue :

« (Napoléon), au lieu d'être sur son trône, était debout au milieu du salon, son chapeau sous le bras, ayant derrière lui et sur le côté environ vingt tant ministres que dignitaires de l'empire. Il était en uniforme de soldat de ligne, une simple croix d'argent à la boutonnière, des bas de soie blancs et des boucles d'or à ses souliers. Ses bas étaient très mal tirés, et faisaient plusieurs plis...

« M. de Stockalper débita sa harangue avec assez d'assurance et de faci-

* Cf. Chap. I : *Les prodromes de l'annexion, de 1797 à 1810* (Ann. Val. de sept. 1937) ; Chap. II : *La députation valaisanne à Paris et les sept Conférences* (Ann. Val. de déc. 1937, mars et juin 1938) ; Chap. III : *La mission de Charles-Emmanuel de Rivaz à Fontainebleau* (Ann. Val. de juin 1938) ; Chap. IV : *L'arrivée du général Berthier en Valais. Retour à Paris de M. de Rivaz avec MM. Derville-Malécharde et de Stockalper* ; Chap. V : *L'arrivée de la Comtesse Berthier à Sion* (Ann. Val. de sept. 1938).

lité. Elle était de la façon de M. Derville-Malécharde qui l'avait communiquée au duc de Bassano, secrétaire d'Etat. Je la copie ici :

Sire, Vos nouveaux sujets du département du Simplon viennent déposer au pied du trône l'hommage de leur dévouement et de leur fidélité. Le décret du 26 décembre ne leur laisse plus de vœux à former. Votre Majesté, dont la bonté paternelle sait, des plus hautes conceptions du génie descendre aux plus arides détails de l'administration, nous a traités comme ses enfants ; vos soldats nous ont honorés comme leurs frères.

Nous donnons à Votre Majesté la parole, toujours sacrée pour des montagnards, de justifier ses bienfaits par notre amour ; l'estime des guerriers français, par notre caractère. Fiers de vivre sous les lois d'un prince que notre pauvreté rend si généreux, nous mériterons qu'il nous assigne (?) en tout temps à la garde de nos Alpes, devenues ses frontières.

L'ancien grand-baillif du Valais, heureux de porter la parole au nom de ses concitoyens, n'ira pas leur raconter les merveilles de la grande capitale ; il ne les entretiendra que du seul objet qui remplit sa pensée : Napoléon le Grand.

Sire, il existe en Valais un monument du génie de Votre Majesté. Elle ne l'a point encore visité. Si notre empereur devait bientôt parcourir la voie napoléone, si mon habitation située au pied du Simplon recevait un hôte si auguste, tous les vœux des Français du nouveau département, tous ceux du vieillard qui préside leur députation extraordinaire, seraient comblés.

« L'empereur répondit :

Je reçois avec satisfaction les sentiments que vous m'exprimez au nom du département du Simplon. Je me plais à croire qu'ils sont sincères. Je suis content du Valais. Il peut compter sur ma protection et mes...

« Il hésita un moment pour chercher son mot, et il finit par dire : et mes bienfaits. Je l'ai entendu distinctement, mais dans le *Moniteur* du lendemain, où ce discours ainsi que notre présentation furent annoncés, on y substitua les mots : et mes bontés. Sans doute qu'après coup on trouva que c'était trop dire que de promettre si officiellement des bienfaits, et on substitua à ce mot celui de bontés pour ne pas trop engager la parole impériale.

« On aura sans doute remarqué l'adulation avec laquelle on voulait que les pays réunis parlissent à Napoléon. On aura aussi remarqué comment M. Derville avait glissé des choses personnelles à M. Stockalper. J'ai toujours été persuadé qu'il avait beaucoup exalté les espérances de ce dernier, et que ce fut contre ses vœux qu'il fut si mal placé.

« On se retira avec les mêmes révérences et à reculons.

« En sortant, le grand maître des cérémonies nous dit de nous rendre dans les appartements de l'impératrice qui nous recevrait, et en même temps, il nous invita à dîner chez le grand maréchal du palais (Duroc, duc de Frioul), qui tenait la table chez l'empereur.

« Nous fûmes donc à l'audience de l'impératrice. Le Corps diplomatique y entra et l'huissier de la chambre, par méprise, nous dit aussi d'entrer. Nous fûmes derrière MM. les ministres étrangers. L'impératrice parla à quelques-uns d'entre nous, entre autres au général de Krusemark, ambassadeur de Prusse. Lors-

qu'elle les congédia, nous sortîmes aussi, et nous nous retirions, lorsqu'un employé de la chambre nous rappela en nous disant que l'impératrice nous attendait. M. Stockalper n'avait point préparé de discours. L'audience fut donc très courte. Elle nous fit quelques questions : Vous préparez-vous de quitter bientôt Paris ? On m'a dit que votre pays était bien pittoresque ; que l'hiver y était très froid ; et un petit nombre de questions du même genre après lesquelles elle nous congédia.

« A six heures, nous nous rendîmes à l'appartement du grand maréchal qui logeait au rez-de-chaussée du palais, du côté de la rue St-Honoré, et occupait encore une partie de la galerie neuve construite parallèlement à celle qui est du côté de la rivière. Le Corps diplomatique y était tout entier. De plus le commandant de Paris, M. Hallier, l'archevêque de Malines, M. de Pradt, qui en qualité d'aumônier avait dit la messe de l'empereur ce jour-là ; le ministre des finances du royaume d'Italie... le grand maréchal, le grand maître des cérémonies, et nous sept : en totalité cinquante-quatre.

« Le grand maréchal tenait le milieu de la table et avait à sa droite le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, à sa gauche le prince Kourakin, ambassadeur de Russie. Vis-à-vis du grand maréchal était le grand maître des cérémonies, comte de Ségur, qui avait à sa droite le ministre des finances d'Italie, et fit asseoir à sa gauche M. Stockalper, chef de notre députation. Les autres se placèrent sans trop d'étiquette. Je me trouvai entre l'archevêque de Malines, et le comte de Lagerbiede, ambassadeur de Suède. L'archevêque ne me dit presque rien ; il tint conversation avec le prince de Schwarzenberg, qui était à côté de lui, mais j'eus une conversation très suivie avec l'ambassadeur suédois qui fut on ne peut plus aimable avec moi.

« Tous les meubles étaient au chiffre : N. On était servi par la livrée de l'empereur. Cent bougies étaient sur la table en vingt chandeliers à cinq branches. Deux lustres de trente bougies étaient sur nos têtes. Des groupes de bougies étaient en outre distribués autour de la table, dans des bras fixés aux parois. Il en résultait une lumière éblouissante. »

« Il s'agissait donc de s'occuper de son départ. Nous fûmes le cinq, M. Stockalper, de Sépibus et moi chez l'archichancelier. Il nous reçut avec beaucoup de bonne grâce, eut l'air étonné de ne pas voir l'évêque, et nous invita à dîner pour le lendemain en disant qu'il ne donnait plus à manger avant le carnaval à raison des préparatifs pour une fête qu'il donnait, mais qu'il voulait faire exception pour nous. Son dîner fut effectivement peu nombreux et on voyait que c'était pour nous. En se levant de table, il nous fit passer dans un autre salon, et placer à côté de lui à la cheminée. Je me rappelle que lui ayant parlé de la magnificence que les montagnards valaisans trouvaient à Paris, ainsi que du spectacle nouveau que leur présentait le luxe des grands de l'empire, il nous

répondit d'un ton sentimental et avec l'accent de la vérité : Cela ne fait pas le bonheur.

« L'évêque fut assigné au dimanche suivant (10 février) pour prêter le serment que les évêques devaient prêter à l'empereur. Nous y fûmes M. Stockalper et moi. La cérémonie se fit pendant la messe après l'évangile. En voici l'étiquette : l'évêque était en camail et en rochet à un des balcons latéraux qui donnent dans la chapelle, et vis-à-vis la galerie où l'empereur entendait la messe en face de l'autel. L'évêque avait à côté de lui un abbé... attaché à la chapelle, qui dit à la fin de l'évangile : — Sire, l'évêque de Sion demande à prêter serment à Votre Majesté. Napoléon, assis dans son fauteuil, fit un signe de tête affirmatif. L'évêque passa dans la galerie et s'agenouilla à un prie-Dieu. L'empereur lui fit un petit salut de tête. L'évêque prononça le serment, se leva, s'inclina profondément devant l'empereur, qui fit un second signe de tête plus marqué et plus gracieux, et se retira.

« Il partit le lendemain avec son aumônier, MM. de Riedmatten et Taffiner, dans une voiture de louage, à journées réglées. M. Derville nous retint M. de Stockalper et moi, jusqu'après que les nominations seraient connues. Le 11, le ministre de l'Intérieur m'écrivit pour m'annoncer que l'empereur m'avait décoré de la croix de la Légion d'honneur et il en fit autant à MM. de Sépibus et Stockalper ».

Ces messieurs se présentèrent ensuite à l'Hôtel de la Légion d'honneur, où le grand-chancelier les reçut avec bonne grâce et leur attacha leurs croix à la boutonnière.

MM. de Sépibus et de Courten quittèrent Paris le 12, et furent suivis par M. Pittier qui voyageait seul, très déçu d'avoir été mal récompensé de son attachement à la France.

MM. de Stockalper et de Rivaz furent retenus par des visites protocolaires chez les grands de l'Empire : le ministre secrétaire d'Etat, le ministre de l'Intérieur, le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, qui les invita à un dîner intime. Ils ne partirent que le 15.

Le 21 février le comte Eugène de Courten pouvait écrire à son frère : « Nos messieurs les Parisiens arrivent la plupart ce soir à Sion. ... Voici les nominations qui ont été faites par S. M. l'empereur... je crois le 11 au matin :

« Mgr a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, et créé baron d'empire; M. de Stockalper, créé baron d'empire et chevalier de la Légion d'honneur; M. de Sépibus, chevalier de la dite Légion, et sous-préfet de Brigue; M. de Rivaz, chevalier de la dite Légion; M. notre beau-frère de Lavallaz, maire de Sion; M. Dufour, sous-préfet de St-Maurice; M. Jacques de Quartéry, maire de cette ville; M. Eugène de Stockalper, maire de Brigue; MM. Pittier, Lang et Isaac de Rivaz, conseillers de Préfecture et juges au tribunal... Toutes ces nominations sont arrivées à Sion dimanche dernier (17 février). »

Et dans sa lettre du 28, il précisait : « Tous nos Parisiens sont de retour. Mgr a fait la clôture dimanche passé (24 fév.). Ils se portent tous très bien. M. le chevalier de Sépibus... nous a entretenu de toutes les anecdotes qui se sont succédé les unes aux autres durant leur séjour... M. le baron de Stockalper... m'a dit qu'il se plaisait beaucoup à Paris. Je lui ai répondu que cela était d'autant mieux qu'il y retournerait. Il m'a paru l'espérer. En attendant, il va retourner à Brigue pour s'y remettre à la tête de son ménage. »

L'installation du nouveau préfet, Derville-Malécharde, eut lieu en grande pompe le lundi 25 février 1811. Le général Berthier, au nom de l'empereur, lui remit solennellement l'autorité administrative, et fit de touchants adieux, en présence de Mgr l'évêque et des grands dignitaires de son clergé, des autorités civiles et militaires du département, des notables de la ville présidés par leur nouveau maire. Il partit le lendemain, regretté de toute la population.

Le département du Simplon, 130^{me} et dernier de l'empire, commençait son existence éphémère qu'interrompront brusquement les armes autrichiennes dans les derniers jours de décembre 1813.

Eugène de COURTEN